

# Le mot du Bâtonnier

## 31 janvier 2022



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022

POUR Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

Le 2 février nous allons pouvoir nous promener sans masque mais devons avoir le pass vaccinal pour accéder à certains transports et aux lieux de loisirs.

Notre liberté de circuler sera donc encore réduite.

Ce mois-ci, nous venons de consolider l'animation des différentes commissions ouvertes du Barreau et ouvrons la possibilité à chacun d'entre vous d'y entrer. Faites donc acte de candidature pour participer à la vie de notre Barreau (cf. ci-dessous). L'outil collaboratif Teams sera ouvert pour partager discussions et documents dans chaque commission.

Par ailleurs, le régime de prévoyance complémentaire facultatif a été remis en place pour 2022. Si vous en bénéficiez en 2021, il faut reconduire votre adhésion et acquitter votre cotisation avant le 25 mars 2022. Si vous n'en bénéficiez pas, vous pouvez, si vous le souhaitez, y adhérer et payer votre cotisation avant également le

25 mars 2022. Il est rappelé que pour ce régime de prévoyance, une participation est prise en charge par l'Ordre sous certaines conditions. Ainsi l'Ordre accompagne les avocats en réduisant la charge financière liée à la souscription de ce contrat. Pour mémoire, cela ne concerne que les avocats libéraux.

Par ailleurs, nous avons lancé le 25 janvier la première phase de mise œuvre de BarÔtech, notre nouvel outil de gestion des Ordres. Cette première phase CLIP'A by BarÔtech ne concerne que les avocats qui font des permanences et qui devront, pour accéder aux tableaux de permanences, utiliser le code qui a été envoyé par email. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes de mise en œuvre de BarÔtech.

Enfin, la Cour d'Appel de Versailles qui est notre Cour de ressort, a vu l'arrivée d'un nouveau premier président, Monsieur Jean- François BEYNEL, ancien chef de l'inspection générale de la justice. Son parcours professionnel lui a permis de bien connaître le fonctionnement administratif et politique du Ministère de la Justice. Son arrivée pourra sans nul doute permettre à nos juridictions du ressort d'avoir un bon interlocuteur pour trouver de nouveaux moyens humains et matériels indispensables au bon fonctionnement de la justice. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard  
Bâtonnier